



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Délégation Régionale Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue**

Réf N° 2025-CFP
Affaire suivie par :
Michel Deganis
Tél. : 04 56 52 46 35
Mél : ce.dafpic@c-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ N°2025-06

**Relatif à la liste d'aptitude aux fonctions de conseiller en formation professionnelle
pour l'année scolaire 2025-2026**

Le recteur de l'académie de Grenoble,

Vu le décret n° 90-426 du 22 mai 1990 fixant les dispositions applicables aux conseillers en formation professionnelle relevant du ministre chargé de l'éducation modifié,

Arrête :

Article 1 :

La liste d'aptitude aux fonctions de conseiller en formation professionnelle pour l'année scolaire 2025-2026 est composée des personnes dont les noms suivent :

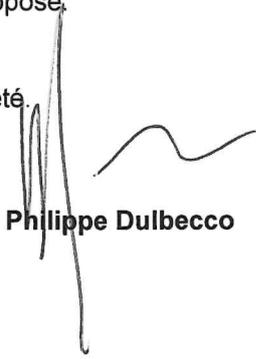
- BARNIER Aurélie
- BOLLEAU Chrystel
- BOSRAMIEZ Hervé
- BRIAS Laurence
- CAFFIAUX David
- CAPEL Joris
- HENNION-SILVESTRI Gaëlle
- LEROY Marie Mee Oka
- VALLET Laetitia
- VIART Sabine

Article 2 :

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude pourront être nommés conseillers en formation professionnelle pendant l'année scolaire 2025-2026 dans la mesure où un poste déclaré vacant leur sera proposé.

Article 3 :

La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.


Philippe Dulbecco